

Québec, 12 novembre 2014

Les enjeux de la filière uranifère au Québec

6211-08-012

Monsieur Paul-Georges Rossi
Ministère de la Santé et des Services sociaux
1075, chemin Sainte-Foy, 12^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

Objet : Les enjeux de la filière uranifère au Québec

Monsieur,

À la suite du mandat qui a été confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement dans le cadre du projet mentionné ci-dessus, en lien avec un échange qui s'est déroulé au cours de la séance du 22 septembre 2014 en après-midi (TRAN48, p. 2 à 4), la commission chargée de l'étude de ce dossier désire recevoir des réponses à la question suivante afin d'apporter des éléments d'informations complémentaires à la population. Afin d'être plus accessible, la commission souhaite que cette réponse soit rédigée de façon vulgarisée. Cette réponse est requise pour le 20 novembre 2014, au plus tard.

Le Ministère considère-t-il que la présence de fortes concentrations en uranium à la surface du sol (de l'ordre de 1 000 ppm ou plus) pourrait localement présenter un risque pour la santé de certains utilisateurs du territoire comme les chasseurs et les campeurs?

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Rita LeBlanc
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission